

Séance du 13 mars 2025

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Guy VALETTE..

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	8	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy.

Procurator(s) :

BOLLE Marie-Claire à MORISSET Florian, BRETON Marc à MORIN Jacques.

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, NIQUET Sandra, CLEMENT Julien, CHAUVEAU Philippe.

Date de la convocation
04 mars 2025

Date d'affichage
04 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
MORIN Jacques.

17 mars 2025
et publication du
17 mars 2025

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Jean-Guy VALETTE, Maire de Genouillé.

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 839 086,00

Recettes : 839 086,00

Fonctionnement

Dépenses : 588 643,00

Recettes : 588 643,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 226 311,00 (dont 387 225,00 de RAR)
Recettes : 1 226 311,00 (dont 387 225,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 588 643,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 588 643,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Genouillé

le(s) secrétaire(s) de séance

MORIN Jacques

AR Prefecture

086-218601045-20250313-D15_2025-DE
Reçu le 18/03/2025

Le Maire VALETTE Jean-Guy